

28 juin 2017
Français
Original: anglais*

**Réunion des chefs des services chargés
au plan national de la lutte contre le trafic
illicite des drogues, Afrique**

Hurghada (Égypte), 18-22 septembre 2017

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

**Situation actuelle de la coopération régionale
et sous-régionale dans le cadre de la lutte
contre le trafic de drogues**

**Analyse statistique des tendances du trafic de drogues
en Afrique et dans le monde**

Rapport du Secrétariat

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production illicite et du trafic de drogues dans le monde, en particulier en Afrique. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le rapport présente les tendances des saisies de drogues et les statistiques sur les cultures illicites jusqu'en 2015 et, lorsqu'on en a connaissance, jusqu'en 2016.

En 2015, l'Afrique a encore été le cadre d'une grande partie des saisies mondiales de cannabis. Les saisies de résine de cannabis en Afrique sont concentrées dans la partie nord du continent, tandis que les saisies d'herbe de cannabis ont lieu en Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord. En 2015, les saisies d'herbe ont fortement augmenté dans la région, tandis que les saisies de résine ont diminué pour la première fois depuis 2009. Malgré cette baisse, les saisies de résine de cannabis ont accusé une nette tendance à la hausse en Afrique du Nord au cours des six dernières années.

Alors que les saisies d'héroïne continuent d'être opérées principalement dans les pays d'Afrique de l'Est, les données y relatives indiquent que le trafic de cocaïne pourrait s'étendre depuis l'Afrique de l'Ouest vers d'autres parties du continent. Ces dernières années, il y a eu une augmentation des saisies de stimulants de type amphétamine en Afrique, en particulier d'amphétamine et de méthamphétamine.

* Disponible uniquement en anglais, arabe et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

** UNODC/HONLAF/27/1.



I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues aux niveaux mondial et régional, et examine plus particulièrement les tendances enregistrées en Afrique. Dans le contexte du présent rapport, l'expression "Afrique subsaharienne" renvoie collectivement aux pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est et d'Afrique centrale et australe. L'analyse repose sur les renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) jusqu'en mai 2017.

2. La section II est consacrée à la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et à la production illicite de drogues d'origine végétale jusqu'en 2015 (compris) et, quand les données sont disponibles, jusqu'en 2016. S'agissant du trafic de drogues, la section III porte sur les statistiques des saisies réalisées jusqu'en 2015 et dresse un tableau actualisé des tendances du trafic de cannabis, d'opiacés, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine.

3. Les principales sources d'information sur la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et la production illicite de drogues d'origine végétale sont les dernières enquêtes de surveillance des cultures illicites menées par l'ONUDC. Par ailleurs, les réponses des gouvernements à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015 ont été les principales sources d'information utilisées concernant les caractéristiques du trafic et les saisies de drogues illicites.

4. Lors de la rédaction du présent rapport, 98 États Membres, dont 12 pays d'Afrique, et 2 territoires avaient communiqué à l'ONUDC leurs réponses à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015. Parmi les autres sources d'information exploitées figurent les rapports officiels publiés par les gouvernements et les rapports présentés en 2016 aux réunions régionales des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues et à la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient. Le *World Drug Report 2016*¹ a également été utilisé pour analyser l'état actuel du trafic de drogues. Concernant les saisies, on disposait au total, pour 2015, de données de 17 États africains.

5. En général, les statistiques des saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic. Il faut toutefois les considérer avec prudence, car elles ont été obtenues à l'aide de différentes méthodes de communication de l'information.

II. Tendances mondiales de la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et de la production illicite de drogues d'origine végétale

A. Culture du cannabis et production d'herbe et de résine de cannabis

6. À la différence d'autres plantes servant à fabriquer des drogues, comme le cocaïer et le pavot à opium, le cannabis se prête à diverses méthodes de culture et pousse dans toutes sortes d'environnements. C'est pourquoi il est difficile d'évaluer l'ampleur de sa culture. Les informations dont on dispose sur la culture et l'éradication du cannabis montrent que les pratiques sont très diverses à l'échelle mondiale. Il ressort des rapports sur la culture du cannabis que celle-ci concerne autant des individus qui entretiennent quelques pieds pour leur consommation personnelle que de grandes exploitations commerciales mises en place dans des entrepôts couverts, sur des terres agricoles ou dans des forêts.

7. Les données relatives aux saisies donnent à penser que la culture de cannabis aux fins de la production d'herbe continue d'être pratiquée dans la plupart des pays et dans

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.16.XI.7 (français à paraître).

toutes les régions du monde. En revanche, la production à grande échelle de résine de cannabis demeure limitée à quelques pays d’Afrique du Nord et d’Asie du Sud-Ouest, principalement l’Afghanistan et le Maroc.

8. Le Maroc a fait état de l’éradication de 5 000 hectares (ha) de cannabis en 2013, suite à quoi, selon ses estimations, 42 000 ha demeureraient consacrés à cette culture. Cette superficie est inférieure de presque 70 % à celle de 2003 (134 000 ha)². Par ailleurs, d’après le Maroc, la superficie des cultures illicites est restée stable en 2013 et la production de résine de cannabis, qui a été de 700 tonnes cette année-là (contre 3 040 tonnes en 2003), a diminué.

9. En Afghanistan, bien que la superficie estimative des cultures soit bien moindre qu’au Maroc (10 000 ha en 2012), la production potentielle de résine de cannabis était estimée à 1 400 tonnes, soit près du double de celle du Maroc. En 2015, la culture du cannabis en Afghanistan est restée liée à celle du pavot à opium. On l’observe en effet dans 29 % des villages où le pavot est cultivé, contre 20 % seulement des autres villages. La culture du pavot à opium et celle du cannabis sont concentrées dans le sud du pays, où cette dernière est pratiquée dans 73 % des villages³.

10. La culture de cannabis est largement répandue sur le continent africain. Sept pays d’Afrique du Nord, de l’Est et de l’Ouest et d’Afrique australe⁴ ont indiqué, dans leurs réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015, que le cannabis était cultivé sur leurs territoires. Alors que les autorités égyptiennes ont signalé l’éradication de 140 ha de cannabis en 2015, le Kenya et Madagascar ont indiqué avoir éradiqué respectivement 8 747 et 21 325 plantes de cannabis cette année-là⁵. En Sierra Leone, le cannabis est cultivé sur le territoire et fait l’objet d’un trafic à destination d’autres pays, principalement via la Guinée et le Libéria voisins⁶.

B. Culture du pavot à opium

11. Lors de la rédaction du présent rapport, les seules informations dont on disposait pour 2016 concernaient l’Afghanistan. C’est toujours en Afghanistan et au Myanmar que se pratique la majeure partie de la culture illicite du pavot à opium dans le monde. Au Myanmar, cette culture est restée relativement stable en 2014 et 2015, après avoir augmenté régulièrement entre 2006 et 2013, alors qu’en Afghanistan, elle a diminué en 2015, pour la première fois depuis 2009. D’ailleurs, la culture du pavot à opium dans le monde a diminué d’environ 10 % en 2015, principalement en raison du recul observé en Afghanistan. Toutefois, ce recul n’était que temporaire, puisque la culture du pavot à opium y a repris en 2016, augmentant de 10 % par rapport à 2015.

12. En 2015, la superficie de ces cultures est tombée à 183 000 ha en Afghanistan, après avoir atteint un niveau record en 2014, à 224 000 ha⁷. Celles-ci se trouvaient, dans leur grande majorité (90 %), dans le sud et l’ouest du pays, où l’on a enregistré une baisse importante. En 2016⁸, cette superficie a de nouveau augmenté, pour s’établir à 201 000 ha. De fortes augmentations ont été enregistrées à l’est et au nord du pays, régions qui représentent désormais 13 % de la superficie totale des cultures du pays, contre 8 % en 2015. Le nombre de provinces exemptes de pavot a diminué en 2015 et en 2016.

² ONUDC et Gouvernement du Maroc, “Maroc: enquête sur le cannabis 2003” (décembre 2003).

³ ONUDC et Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants, *Afghanistan Opium Survey 2015* (Vienne, mars 2016).

⁴ Égypte, Kenya, Madagascar, Mozambique, Nigéria, République-Unie de Tanzanie et Zambie.

⁵ Réponses de l’Égypte, du Kenya et de Madagascar au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

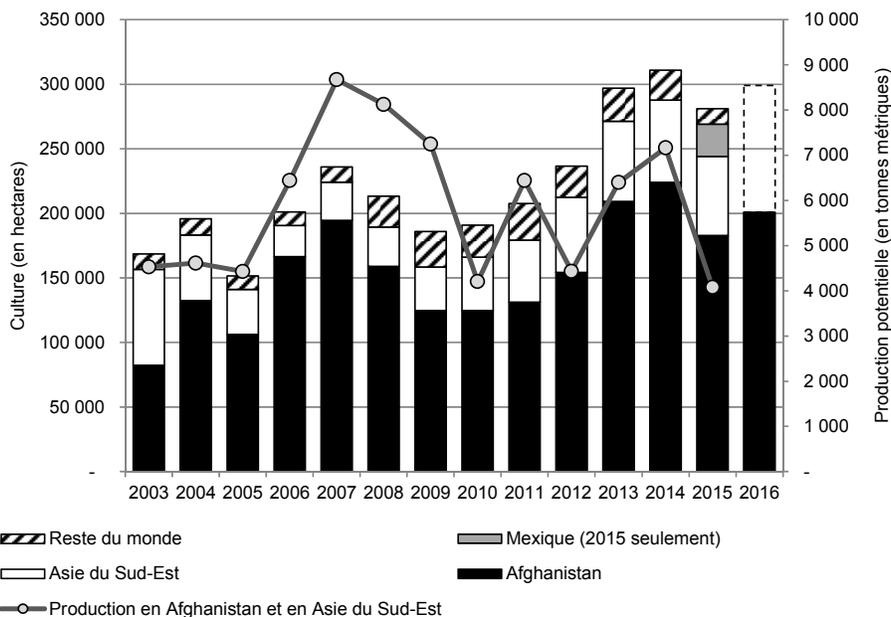
⁶ Rapport de pays présenté par la Sierra Leone à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

⁷ *Afghanistan Opium Survey 2015*.

⁸ ONUDC et Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants, *Afghanistan Opium Survey 2016: Executive Summary* (Vienne, octobre 2016).

13. En 2015, la production potentielle d'opium en Afghanistan a atteint 3 300 tonnes, son niveau le plus bas depuis 2001. Cette baisse résulte non seulement d'un recul de la superficie cultivée, mais également d'une forte chute du rendement causée par des conditions météorologiques défavorables, lequel est passé de 28,7 kilogrammes (kg) par ha en 2014 à 18,3 kg par ha en 2015, soit le niveau le plus bas jamais enregistré. En 2016, l'augmentation déjà signalée des superficies cultivées et la hausse du rendement (23,8 kg par ha) a entraîné une augmentation de la production potentielle d'opium de 43 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 4 800 tonnes. Malgré cette croissance, le rendement constaté en 2016 demeure le troisième taux le plus faible jamais enregistré dans le pays.

Figure I
Culture du pavot à opium, par région, et production potentielle d'opium en Afghanistan et en Asie du Sud-Est (2003-2016)^a



^a Lors de la rédaction du présent rapport, les seules données dont on disposait pour 2016 concernaient l'Afghanistan.

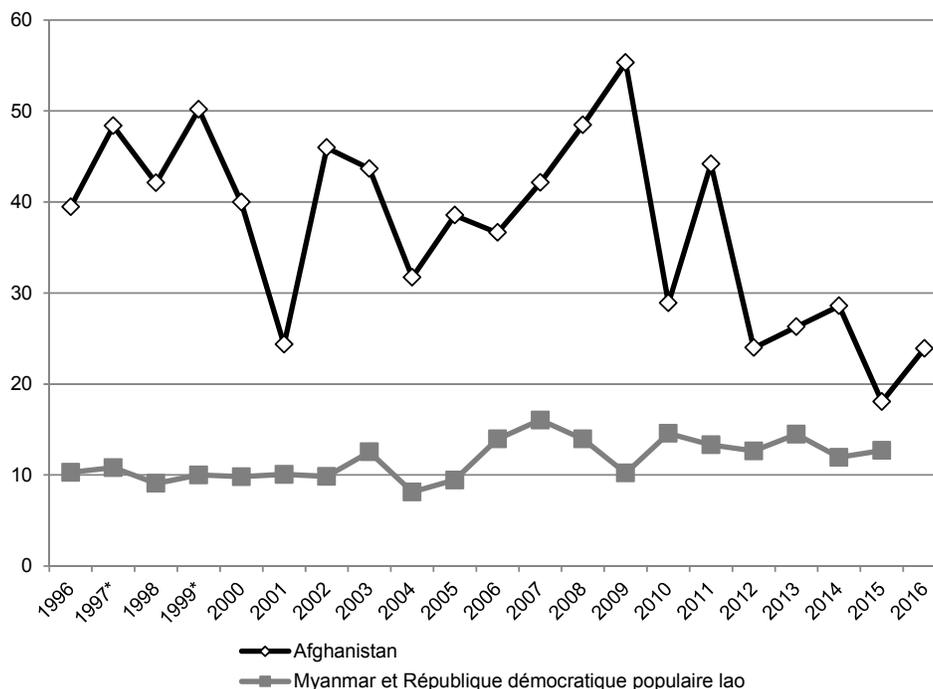
14. Selon les estimations de l'enquête sur la production d'opium en Asie du Sud-Est pour 2015 (*South-East Asia Opium Survey 2015*), la culture illicite du pavot à opium dans la région s'étendait sur 61 200 ha. Au Myanmar, après avoir constamment augmenté, passant de 21 600 ha en 2006 à 57 800 ha en 2013, cette culture a légèrement reculé, pour s'établir à 55 500 ha en 2015. En République démocratique populaire lao, elle n'a cessé de croître entre 2007 et 2012, passant de 1 500 ha à 6 800 ha, et elle était estimée à 5 700 ha en 2015.

15. L'environnement géographique dans lequel est cultivé le pavot à opium en Asie du Sud-Est, sur des collines aux sols pauvres et non irrigués, explique que le rendement y soit depuis toujours nettement plus faible qu'en Afghanistan. Toutefois, depuis 2009, celui-ci a sensiblement diminué dans ce dernier pays pour rejoindre un niveau comparable à celui constaté en Asie du Sud-Est en 2015 (voir fig. II). En tout, le Myanmar et la République démocratique populaire lao ont produit en 2015 entre 731 et 823 tonnes d'opium environ, soit à peu près autant qu'en 2014, où la production avait atteint 762 tonnes.

16. En 2015, environ 87 % des cultures mondiales de pavot à opium se trouvaient en Afghanistan et en Asie du Sud-Est. Selon la première enquête sur la production d'opium au Mexique (*Mexico Opium Survey*), réalisée par l'ONUDC et le Gouvernement mexicain sur la période 2014-2015, la superficie consacrée à la culture

du pavot à opium dans le pays entre juillet 2014 et juin 2015 était d'environ 24 800 ha, soit environ 9 % des cultures mondiales. En 2015, les autorités mexicaines ont signalé l'éradication de 25 960 ha de pavot à opium, soit 21 % de plus qu'en 2014 (21 445 ha) et 77 % de plus qu'en 2013 (14 662 ha).

Figure II
Rendement de la culture du pavot à opium en Afghanistan et en Asie du Sud-Est (1996-2016)
 (En kilogrammes par hectare)



* Les données correspondant au Myanmar et à la République démocratique populaire lao pour 1997 et 1999 ne tiennent compte que du rendement au Myanmar.

17. La culture du pavot à opium n'est pas extensive en Afrique, où elle n'est pratiquée que dans certaines parties du continent. L'Égypte a signalé l'éradication de 98 ha de culture de pavot en 2015 dans les régions du Sinaï et de la Haute-Égypte⁹.

C. Culture du cocaïer

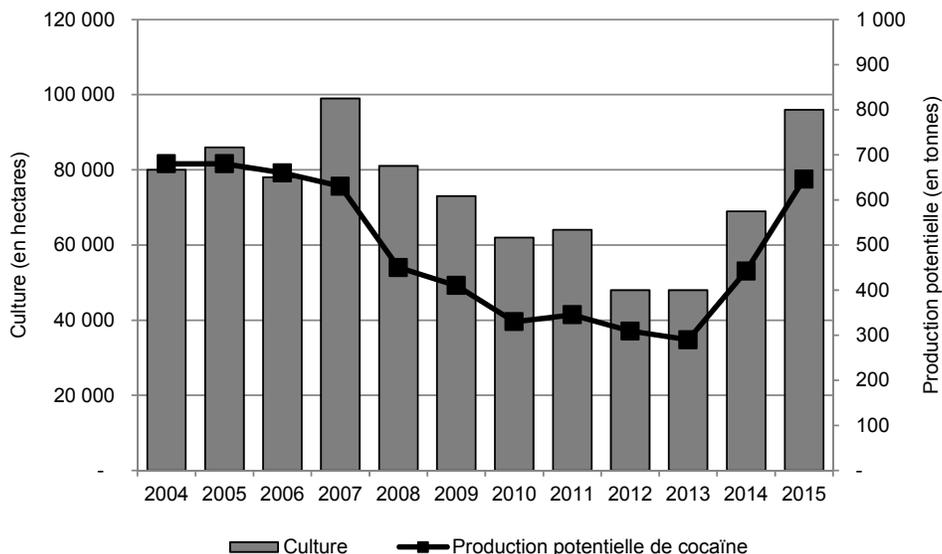
18. C'est toujours en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou que se pratique la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. La superficie totale cultivée dans ces trois pays a augmenté de 18 %, passant de 132 500 ha en 2014 à 156 500 ha en 2015, soit la hausse la plus importante qui ait été observée depuis les années 1980. Cette évolution s'explique principalement par un bond de 40 % en Colombie.

19. L'enquête sur la culture du cocaïer pour 2015 (*Coca Cultivation Survey 2015*), menée conjointement par le Gouvernement colombien et l'ONUDC, a révélé que cette culture, après avoir chuté à des niveaux historiquement bas en 2013 (48 000 ha) dans le pays, avait été multipliée par deux en deux ans, pour atteindre 96 000 ha en 2015, soit le taux le plus élevé depuis 2007. La production potentielle de cocaïne en Colombie s'est fortement accrue en 2015, passant à 646 tonnes, après avoir atteint

⁹ Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

290 tonnes métriques en 2013, soit sa valeur la plus basse depuis le milieu des années 1990 (voir fig. III). En 2015, les autorités colombiennes ont détruit 3 591 laboratoires dans lesquels de la pâte de coca ou de la cocaïne base étaient extraites (64 % de plus qu'en 2014), ainsi que 236 laboratoires de fabrication de chlorhydrate de cocaïne (soit une augmentation de 45 %).

Figure III
Culture du cocaïer et production potentielle de cocaïne en Colombie (2004-2015)

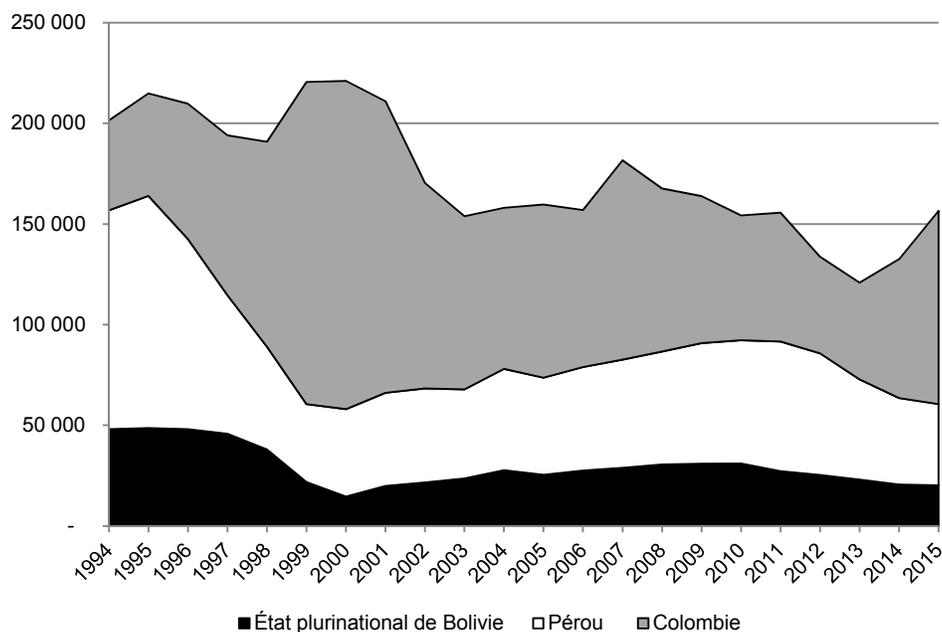


20. Selon l'enquête nationale de surveillance de la culture du cocaïer menée en 2015 dans l'État plurinational de Bolivie, cette culture est restée stable cette année-là, représentant une superficie de 20 200 ha, soit le niveau le plus faible enregistré depuis 2001. La production de feuilles de coca séchées dans l'État plurinational de Bolivie, estimée à 32 500 tonnes, n'avait jamais été aussi faible depuis 2005. L'éradication manuelle dans le pays est restée stable en 2015, pour la quatrième année consécutive, 11 020 ha de cultures de cocaïers ayant été éliminés, tandis que le nombre de laboratoires de fabrication de chlorhydrate de cocaïne détruits par les autorités a nettement augmenté depuis 2008, où 7 laboratoires avaient été détruits, contre 74 en 2014 et 73 en 2015.

21. Selon l'enquête nationale de surveillance de la culture du cocaïer menée en 2015 par l'ONUDC et le Gouvernement du Pérou, la superficie consacrée à cette culture dans ce pays s'établissait à 40 300 ha à la fin de l'année, soit 6 % de moins qu'en 2014 (42 900 ha); il s'agit du niveau le plus bas jamais enregistré depuis 1999. La production de feuilles de coca séchées au Pérou en 2015 était estimée à 96 300 tonnes, dont 9 000 tonnes destinées à la consommation traditionnelle. La superficie des cultures éradiquées a augmenté de plus de 15 % par rapport à 2014, pour atteindre un niveau record de 35 900 ha. Les autorités ont signalé¹⁰ que les activités d'éradication menées par l'État ces dernières années avaient conduit les organisations de trafiquants de drogues à déplacer les cultures illicites dans des zones de plus en plus distantes et isolées.

¹⁰ Rapport de pays présenté par le Pérou à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

Figure IV
Culture du cocaïer en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou
(1994-2015)
 (En hectares)



22. Bien que la cocaïne soit fabriquée principalement en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou, il existe également des laboratoires clandestins qui transforment les dérivés de la feuille de coca à l'extérieur de ces pays. D'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015, plusieurs pays d'Amérique latine, parmi lesquels l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Équateur et le Honduras, ont déclaré avoir découvert des laboratoires clandestins dans lesquels étaient transformés des dérivés de la feuille de coca. En 2015, l'Espagne, la Grèce et le Portugal, ainsi que Hong Kong (Chine) ont également déclaré avoir découvert des laboratoires de ce type.

III. Tendances mondiales du trafic et des saisies de drogues

23. Le tableau 1 indique les quantités des principaux types de drogues saisies dans le monde et en Afrique en 2014 et 2015 et portées à la connaissance de l'ONUDC, et les tendances estimatives pour 2015.

Tableau 1
Saisies de drogues et tendances en Afrique et dans le monde (2014 et 2015)

Type de drogue	Afrique			Monde	
	2014	2015	Tendance ^{a, b}	2014	2015
	(en kilogrammes)			(en tonnes)	
Herbe de cannabis	849 260	1 614 894	Hausse (>100 %)	5 877	5 676
Résine de cannabis	457 545	395 243	Baisse (-14 %)	1 440	1 506
Cocaïne ^c	2 128	974	Baisse (-42 %)	655	850
Héroïne	7 096	705	Baisse	81,7	80,1
Opium	141	159	Hausse (+13 %)	526	587
Morphine illicite	<1	<1	..	20,9	9,6
Amphétamine	3 544	2 434	..	46,4	>51,8 ^d

Type de drogue	Afrique			Monde	
	2014 (en kilogrammes)	2015 (en kilogrammes)	Tendance ^{a,b}	2014 (en tonnes)	2015 (en tonnes)
Méthamphétamine	135	452	Hausse (>100 %)	108,7	131,5
“Ecstasy”	3	6	..	9,4	6,2

^a Vu que les données pour 2015 étaient incomplètes au moment de l'établissement du présent rapport, les tendances ont été estimées par comparaison des quantités totales saisies dans les pays et territoires pour lesquels on disposait de données à la fois pour 2014 et 2015. Les quantités totales indiquées pour 2015 sont provisoires.

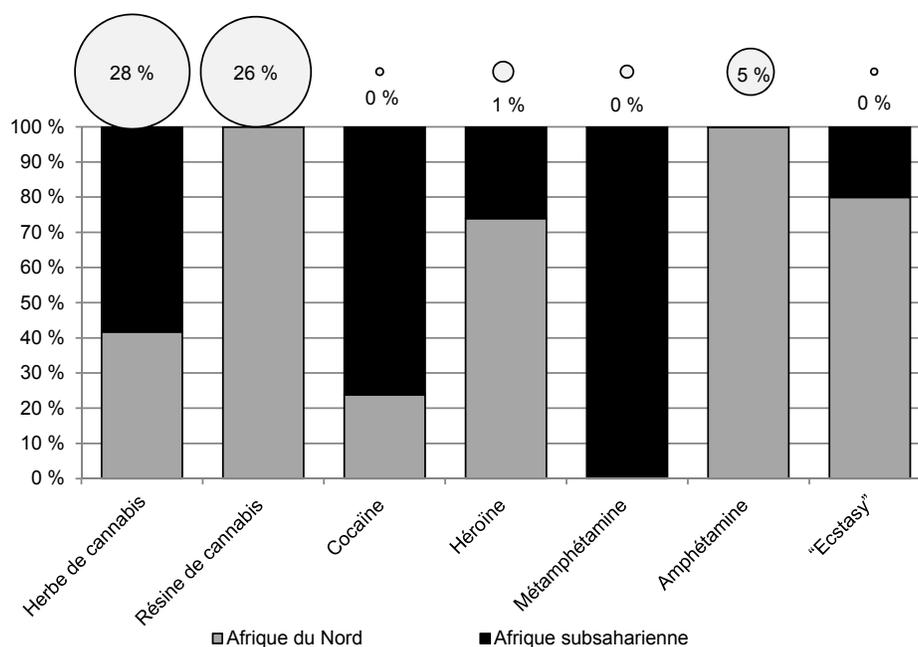
^b Les termes “hausse” et “baisse” correspondent à une augmentation ou diminution annuelle de plus de 10 % par rapport à l'année précédente.

^c Y compris la cocaïne base, la pâte de cocaïne, les sels de cocaïne et la cocaïne sous forme de “crack”.

^d Les données concernant les saisies d'amphétamine réalisées en 2015 sont incomplètes. Toutefois, les données provisoires donnent à penser que les saisies se sont élevées à 51,8 tonnes au moins.

Figure V
Répartition géographique des saisies de drogues effectuées en Afrique, et part de ces saisies dans le total mondial, par type de drogue (2015)

(En pourcentage)



24. Bien qu'un certain nombre de pays d'Afrique du Nord communiquent régulièrement les informations relatives aux saisies, très peu de données sont disponibles pour l'Afrique subsaharienne. Le total des saisies de drogues signalées en Afrique tend à être considérablement sous-estimé, et la proportion des saisies signalées en Afrique du Nord est surestimée par rapport à celles de l'Afrique subsaharienne. Les données disponibles indiquent que l'Afrique a représenté en 2015 une partie importante des saisies mondiales de cannabis (herbe et résine) et d'amphétamines, comme le montre la figure V. Alors que près de 60 % des saisies d'herbe de cannabis signalées sur le continent ont eu lieu en Afrique subsaharienne, presque toutes les saisies de résine de cannabis et d'amphétamines signalées ont eu lieu dans des pays d'Afrique du Nord.

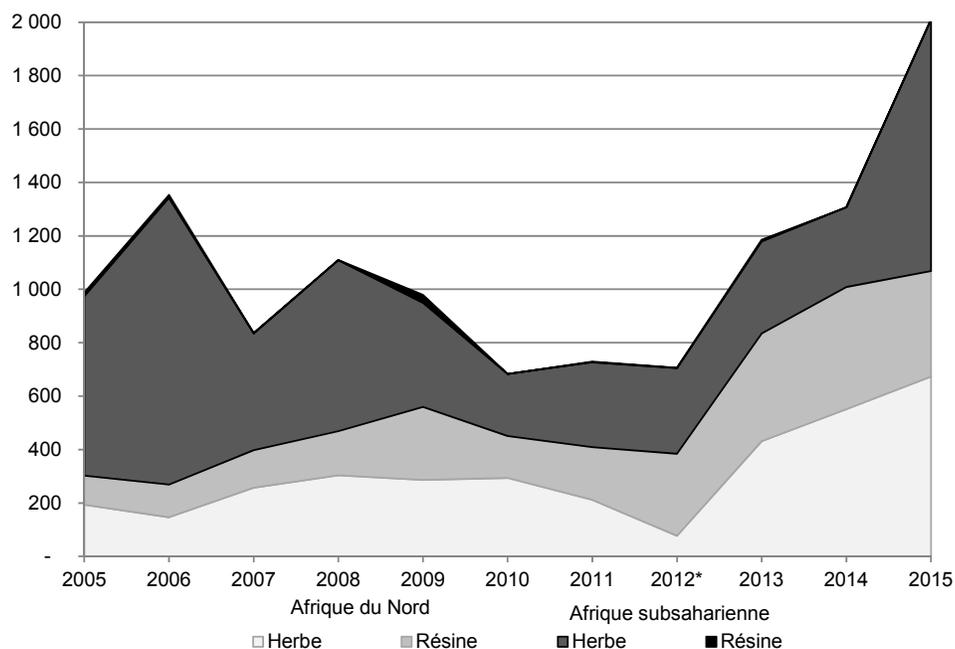
A. Cannabis

25. Au cours des 10 dernières années, on a constaté une augmentation des saisies de cannabis signalées en Afrique du Nord et une diminution dans les pays d'Afrique subsaharienne (voir fig. VI). En conséquence, la part des saisies de cannabis signalées en Afrique du Nord dans le total de la région a augmenté, passant de moins de 30 % avant 2007 à un pourcentage se situant entre 50 % et 80 % au cours des six dernières années. En 2015, cette tendance s'est inversée à la suite d'une forte augmentation des saisies d'herbe de cannabis signalées en Afrique subsaharienne. Les saisies de cannabis sur le continent ont atteint leur plus haut niveau depuis 2004. Les saisies de résine de cannabis signalées sur le continent ont augmenté au cours de la dernière décennie, en particulier en Afrique du Nord. En conséquence, la part des saisies de résine de cannabis dans le total des saisies de cannabis signalées en Afrique a considérablement augmenté, passant d'environ 10 % en 2005-2006 à plus de 30 % ces dernières années.

Figure VI

Saisies de cannabis en Afrique, par sous-région et par type (2005-2015)

(En tonnes)



* Aucune information sur les saisies d'herbe de cannabis n'a été communiquée par le Maroc en 2012.

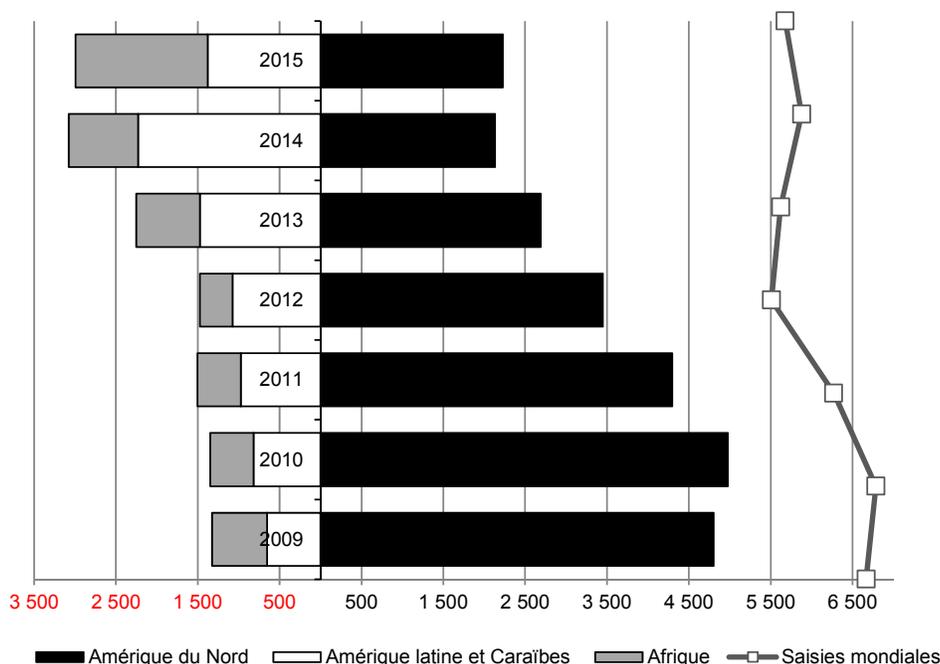
Herbe de cannabis

26. Les saisies d'herbe de cannabis ont lieu presque partout dans le monde, mais c'est dans les Amériques qu'ont lieu tous les ans, depuis le début des années 1990, plus de 60 % des saisies mondiales. La plupart de ces saisies étaient réalisées en Amérique du Nord, mais on constate une évolution en faveur de l'Amérique latine et des Caraïbes, surtout depuis 2011 (voir fig. VII). En 2015, les saisies d'herbe de cannabis sont demeurées stables au niveau mondial, et des variations ont été récemment observées en Amérique du Nord, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe occidentale et centrale, et en Afrique subsaharienne.

27. Comme le montre la figure VII, les saisies d'herbe de cannabis en Amérique du Nord ont fortement diminué depuis 2010. Les données provisoires pour 2015 indiquent que ces saisies sont demeurées stables dans la région, principalement en

raison d'une hausse au Mexique, la première en cinq ans, qui a compensé la baisse de 22 % aux États-Unis par rapport à 2014. Le Mexique a en effet enregistré les plus grandes quantités saisies dans un seul pays en 2015 (1 242 tonnes), et se situe devant les États-Unis (970 tonnes) pour la première fois depuis 2007. Les autorités des États-Unis ont indiqué que la baisse observée depuis 2010 pourrait être liée au changement de priorités en matière de détection et de répression dans les États où la consommation d'herbe de cannabis est devenue légale¹¹.

Figure VII
Saisies d'herbe de cannabis aux niveaux régional et mondial (2009-2015)^a
(En tonnes)



^a Les données pour 2015 sont provisoires.

28. Au contraire de ce qui s'est passé en Amérique du Nord, les saisies d'herbe de cannabis ont fortement augmenté en Amérique latine et dans les Caraïbes entre 2009 et 2014, passant de 650 tonnes à plus de 2 000 tonnes. Les données provisoires semblent indiquer qu'elles sont passées en dessous de 1 400 tonnes en 2015, principalement du fait d'une diminution sensible dans les Caraïbes, où elles avaient atteint un niveau record l'année précédente. Les saisies d'herbe de cannabis en Amérique du Sud ont également diminué, passant d'un record de 1 427 tonnes en 2014 à près de 1 300 tonnes en 2015, selon les données provisoires, principalement du fait d'une baisse – de 711 à 510 tonnes – enregistrée au Paraguay.

29. Entre 2009 et 2014, les saisies d'herbe de cannabis en Europe occidentale et centrale ont presque doublé, passant de 65 à 125 tonnes, ce qui s'explique en partie par le fait que, ces dernières années, la production nationale de produits à base de plantes s'est généralisée, se substituant à la résine importée dans de nombreux pays¹². En 2015, toutefois, les saisies d'herbe de cannabis dans la région ont chuté sous la barre des 87 tonnes, principalement sous l'effet de fortes baisses en Belgique (764 kg saisis, contre 10 744 kg en 2014), en Grèce (2,5 tonnes, contre 19,6 tonnes) et en Italie (9 tonnes, contre 33 tonnes). La production et le trafic d'herbe de cannabis

¹¹ Réponse des États-Unis au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

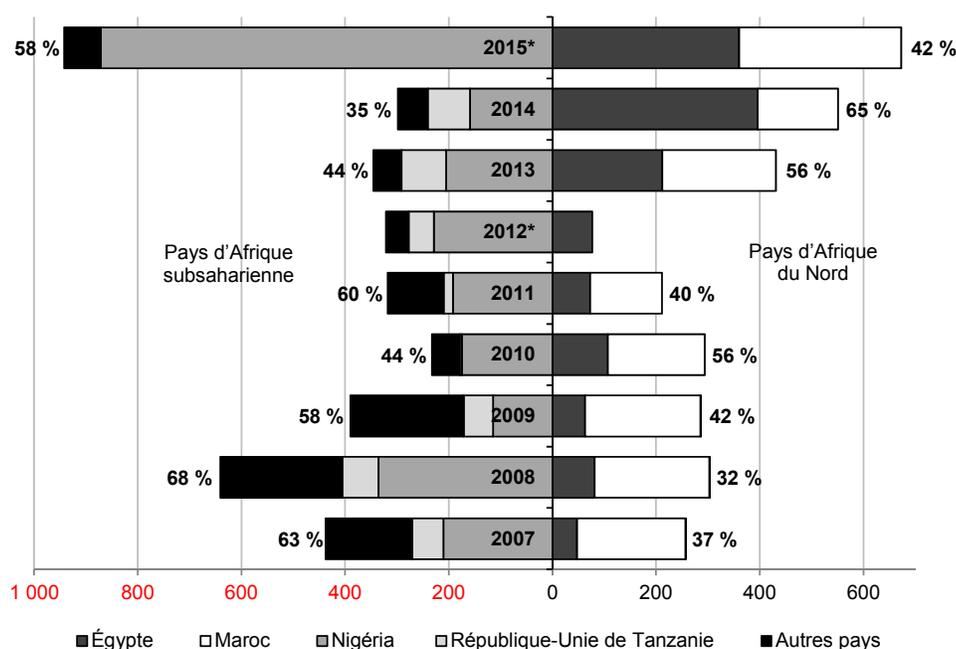
¹² Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE: Synthèse* (2016).

préoccupent de plus en plus les services de détection et de répression européens en raison de l'activité croissante de groupes criminels organisés dans la région¹³.

30. En 2015, les saisies d'herbe de cannabis sont restées stables au niveau mondial, la forte augmentation déclarée en Afrique ayant compensé la baisse dans les Amériques et en Europe (voir fig. VII). On ne dispose que de renseignements limités sur les saisies dans la région¹⁴, mais certains pays ayant déclaré des quantités élevées – comme l'Égypte, le Maroc, le Nigéria et la République-Unie de Tanzanie – ont répondu chaque année à la quatrième partie des questionnaires destinés aux rapports annuels, et la tendance qui en ressort est partout à la hausse dans les dernières années.

Figure VIII
Saisies d'herbe de cannabis en Afrique, par sous-région (2007-2015)

(En tonnes)



* Aucune donnée sur les saisies d'herbe de cannabis n'a été communiquée par le Maroc en 2012 ni par la République-Unie de Tanzanie en 2015.

31. Presque toutes les saisies d'herbe de cannabis signalées en Afrique du Nord ont eu lieu en Égypte et au Maroc. Les saisies d'herbe de cannabis sont restées stables au Maroc entre 2007 et 2014 (entre 150 et 230 tonnes), mais des niveaux records ont été enregistrés en 2015 (330 tonnes). En Égypte, les saisies d'herbe de cannabis ont fortement augmenté depuis 2012, atteignant respectivement 396 tonnes et 360 tonnes en 2014 et en 2015, soit les niveaux les plus élevés jamais enregistrés. En conséquence, des niveaux records de saisies totales d'herbe de cannabis ont été signalés en Afrique du Nord en 2015.

32. En Afrique subsaharienne, au cours des 10 dernières années, les saisies d'herbe de cannabis se sont de plus en plus concentrées au Nigéria et en République-Unie de Tanzanie. Dans ce dernier pays, les saisies ont récemment augmenté, atteignant respectivement 86 tonnes et 81 tonnes en 2013 et en 2014, soit les niveaux les plus élevés signalés depuis 2006. Au Nigéria, elles ont varié entre 100 et 230 tonnes entre 2009 et 2014, aussi le niveau total saisi en Afrique subsaharienne est-il resté

¹³ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport européen sur les drogues: Tendances et évolutions 2015* (Luxembourg, 2015).

¹⁴ Lors de la rédaction du rapport, huit pays d'Afrique avaient communiqué des données en la matière dans leur réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

relativement stable. En conséquence, une proportion croissante des saisies d'herbe de cannabis signalées en Afrique a eu lieu dans la partie nord du continent au cours de cette période. Toutefois, cette tendance a été interrompue en 2015, où les saisies d'herbe de cannabis au Nigéria ont atteint un niveau record de 871 tonnes, que n'a atteint aucun autre pays cette année-là en dehors de l'Amérique du Nord, et les saisies d'herbe de cannabis sur le continent ont ainsi atteint leur niveau le plus élevé depuis 2004.

Résine de cannabis

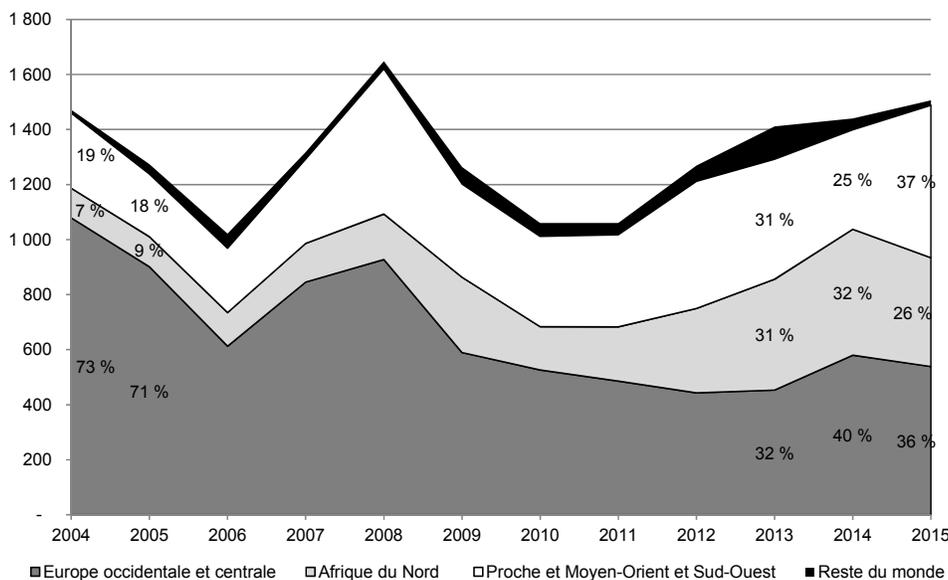
33. À la différence de la culture du cannabis destinée à la production d'herbe, la production de résine de cannabis est concentrée dans un petit nombre de pays, en particulier l'Afghanistan et le Maroc. En conséquence, les saisies de résine qui apparaissent dans les statistiques sont également concentrées dans ces deux pays et leurs environs, en Afrique du Nord, en Asie du Sud-Ouest et en Europe occidentale et centrale, cette dernière région constituant l'un des principaux marchés de consommation. Alors qu'il y a 10 ans, les saisies avaient lieu surtout en Europe occidentale et centrale, ces dernières années, elles ont concerné les trois régions précitées dans des proportions plus égales (voir fig. IX).

34. Comme elle constitue le principal point d'entrée de la résine de cannabis en provenance du Maroc et à destination de l'Europe occidentale, l'Espagne reste le pays qui a signalé les plus grosses saisies de résine au monde, à savoir plus de 380 tonnes en 2015, soit pratiquement la même quantité qu'en 2014. Plus de 50 % des saisies totales effectuées dans le pays ont eu lieu à Cadix, en raison de sa situation stratégique par rapport à l'Afrique¹⁵. D'autres pays d'Europe occidentale ont signalé avoir saisi en 2015 d'importantes quantités de résine de cannabis: c'est le cas de l'Italie (67 tonnes) et de la France (60 tonnes). La drogue était introduite dans ces pays soit directement depuis le Maroc, soit en passant par l'Espagne. En Turquie, les saisies de résine de cannabis ont fortement diminué ces dernières années: alors que, en 2013, elles avaient atteint un niveau sans précédent de 94 tonnes, elles sont passées en 2015 à 7,8 tonnes, soit leur niveau le plus faible depuis 2007.

Figure IX

Saisies de résine de cannabis dans le monde, par région (2004-2015)^a

(En tonnes)



^a Les données pour 2015 sont provisoires.

¹⁵ Rapport de pays présenté par l'Espagne à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

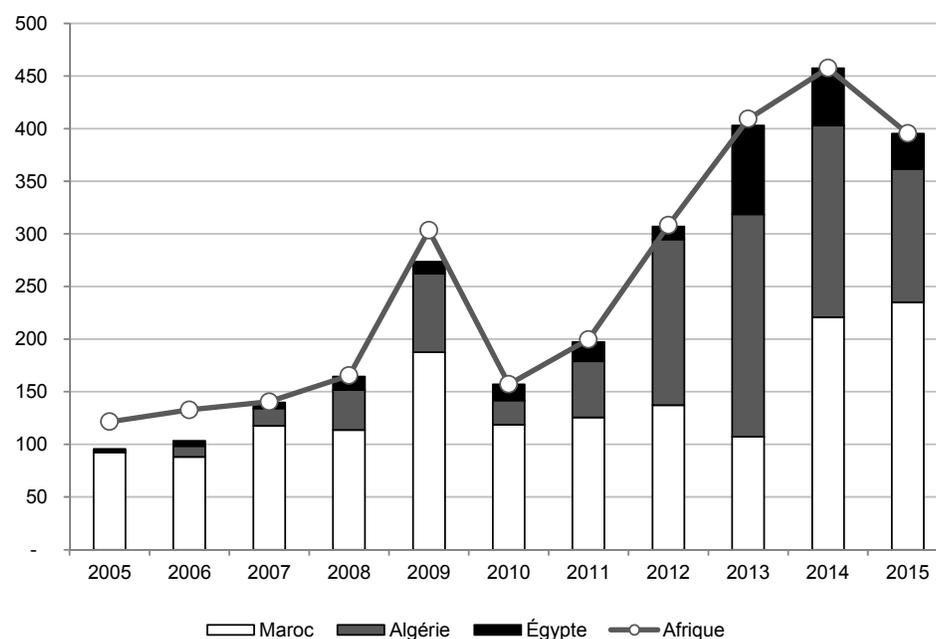
35. Les saisies de résine de cannabis réalisées au Proche et au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest sont concentrées en Afghanistan et dans les pays voisins que sont l'Iran (République islamique d') et le Pakistan. On constate dans ces trois pays une forte augmentation en 2015. Ainsi, les saisies de résine de cannabis effectuées en République islamique d'Iran ont atteint un record de 98 tonnes, soit 26 % de plus qu'en 2014. Environ 90 % de ces quantités provenaient du Pakistan¹⁶. Après avoir diminué en 2014, les saisies du Pakistan sont remontées à 279 tonnes en 2015, ce qui constitue la deuxième quantité la plus importante depuis 2000. Les saisies de résine de cannabis en Afghanistan se sont élevées à 163 tonnes en 2015, soit le niveau plus élevé depuis 2008.

36. En 2015, les saisies de résine de cannabis en Afrique du Nord ont diminué pour la première fois depuis 2009, et sont passées à 395 tonnes, soit 14 % de moins que l'année précédente. L'Algérie et l'Égypte ont signalé une baisse respective de 30 % et 39 % par rapport à 2014, alors que le Maroc déclarait un niveau record de près de 235 tonnes de résine de cannabis saisies. Malgré la chute des saisies en Algérie et en Égypte en 2014 et 2015, la tendance qui ressort des données déclarées pendant les 10 dernières années est clairement à la hausse, puisque les quantités saisies sont passées de moins de 2 tonnes en 2005 dans les deux pays à plus 126 tonnes en Algérie et 33 tonnes en Égypte en 2015 (voir fig. X). Alors que la résine de cannabis est le plus souvent introduite clandestinement en Égypte par voie terrestre depuis le Maroc, on constate également des tentatives de contrebande en provenance d'Asie du Sud-Ouest par voie terrestre (via la Jordanie) et par voie maritime (depuis le Pakistan et l'Afghanistan)¹⁷.

Figure X

Saisies de résine de cannabis en Afrique et dans certains pays (2005-2015)

(En tonnes)



¹⁶ Réponse de la République islamique d'Iran au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

¹⁷ Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

B. Opiacés

Opium et morphine illicite

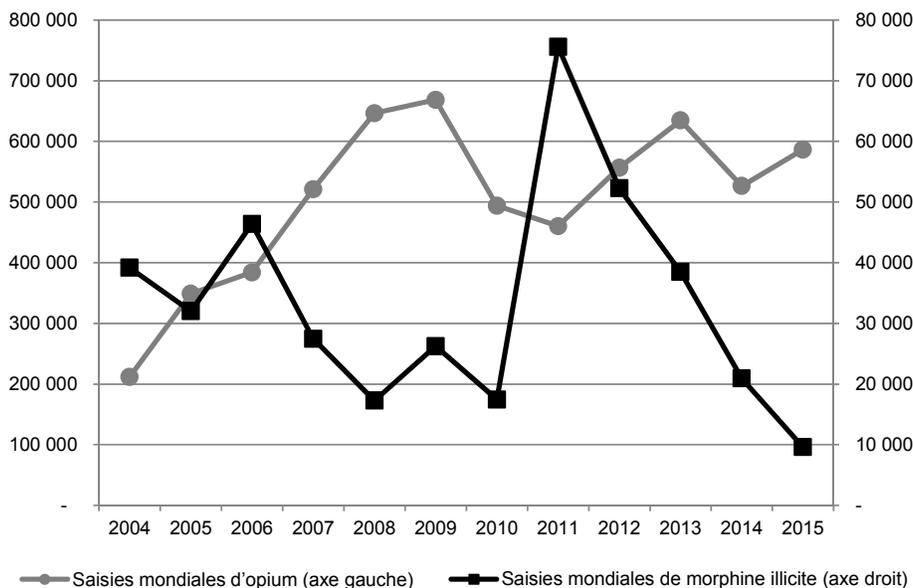
37. À l'échelle mondiale, entre 95 % et 100 % des saisies d'opium et de morphine illicite sont réalisées au Proche et au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest. En particulier, les grandes saisies effectuées dans la région ont lieu presque exclusivement en Afghanistan et dans les pays voisins, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan.

38. Après avoir diminué en 2014, les saisies d'opium ont augmenté de 10 % à l'échelle mondiale en 2015, pour s'élever à 587 tonnes. Les saisies d'opium réalisées en Afghanistan ont fortement baissé ces dernières années, passant d'un niveau record de 124 tonnes en 2012 à 30 tonnes en 2015, niveau le plus bas depuis 2004. Toutefois, les fortes augmentations enregistrées en Iran (République islamique d') et au Pakistan ont contrebalancé cette baisse. Un niveau record de 59 tonnes a été atteint au Pakistan en 2015 et, à 479 tonnes, les saisies réalisées en République islamique d'Iran ont atteint leur niveau le plus haut depuis 2009.

Figure XI

Saisies mondiales d'opium et de morphine illicite (2004-2015)

(En kilogrammes)



39. À l'échelle mondiale, les saisies de morphine illicite ont fortement baissé depuis 2011, année où elles avaient atteint le niveau record de 75 tonnes (voir fig. XI). En 2015, les saisies mondiales de morphine illicite ont tout juste dépassé 9 tonnes, soit une baisse de 54 % par rapport à 2014 et le niveau le plus bas depuis le début des années 1990.

40. À l'instar de ce qui s'est passé ces dernières années avec l'opium, les saisies de morphine illicite réalisées en Afghanistan ont sensiblement chuté, après avoir atteint un niveau record de 64 028 kg en 2011, pour s'établir à seulement 18 kg en 2015. Les saisies effectuées au Pakistan ont également fortement baissé ces 10 dernières années, pour s'établir en 2015 à 762 kg, niveau le plus bas depuis l'an 2000. En République islamique d'Iran, les saisies de morphine illicite ont baissé de 35 % par rapport à 2014, pour tomber à 8,3 tonnes en 2015.

41. D'une façon générale, les saisies de morphine illicite sont très rares en Afrique. Toutefois, l'Algérie et l'Égypte en déclarent régulièrement. En Algérie, les saisies annuelles de morphine ne dépassent généralement pas 5 kg. Le record historique a été atteint en 2014 avec 41 kg. L'Égypte cultive du pavot à opium, par conséquent les

saisies d'opium sont plus importantes. Elles ont atteint une moyenne de 62 kg entre 2000 et 2015, et un niveau record de 159 kg en 2015. Les autorités égyptiennes ont signalé que l'opium était également souvent introduit dans le pays à partir de l'Asie de l'Est et de l'Asie occidentale¹⁸.

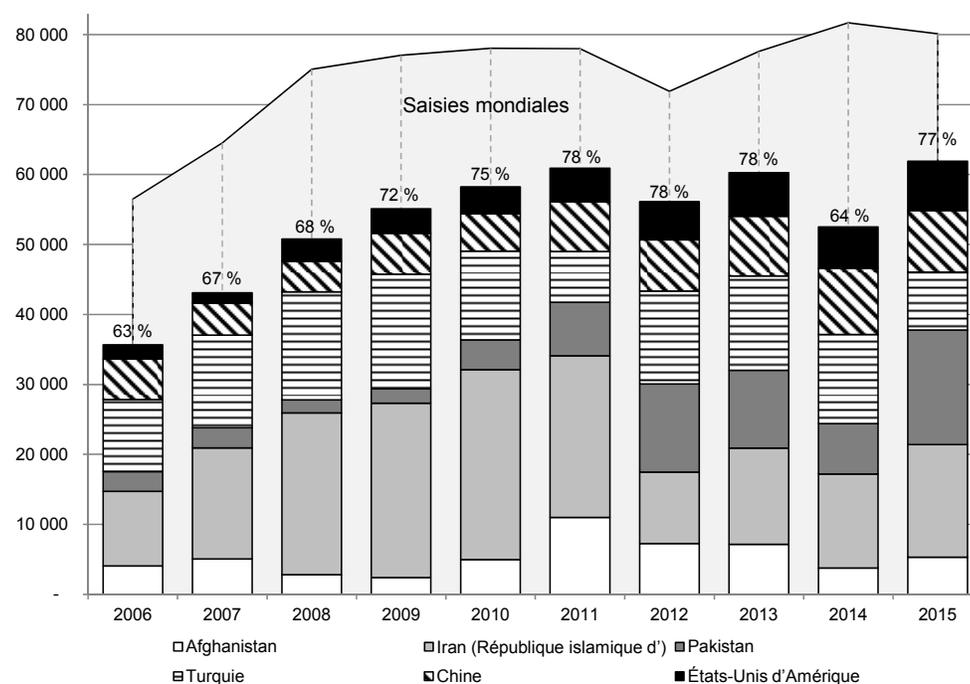
Héroïne

42. Par rapport à celles d'opium et de morphine illicite, les saisies d'héroïne ont lieu dans des pays beaucoup plus divers, en particulier autour des grands marchés d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie-Pacifique. Chacun de ces trois marchés est essentiellement alimenté par une région de production différente. Si l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est sont approvisionnées principalement par la production du Myanmar et de la République démocratique populaire lao, l'Europe l'est en majeure partie par l'héroïne afghane qui emprunte la "route des Balkans" et la "route du Sud" via l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et, de plus en plus, des pays d'Afrique¹⁹. La "route du Nord" est toujours l'itinéraire suivi par l'héroïne afghane destinée aux marchés russes²⁰. En Amérique du Nord, les États-Unis sont avant tout approvisionnés en héroïne produite en Amérique latine.

43. À l'échelle mondiale, les saisies d'héroïne sont restées à des niveaux relativement stables et élevés depuis 2008. L'Afghanistan, la Chine, les États-Unis, l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et la Turquie sont les six pays où le volume annuel des saisies d'héroïne a été le plus important ces dernières années, représentant de 60 % à 80 % du total mondial depuis 2006 (voir fig. XII). En conséquence, les tendances mondiales sont fortement influencées par ce qui se passe dans ces pays.

Figure XII
Saisies d'héroïne dans certains pays et dans le monde (2006-2015)^a

(En kilogrammes)



^a Les données pour 2015 sont provisoires.

¹⁸ Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

¹⁹ UNODC, *Afghan Opiate Trafficking through the Southern Route* (Vienne, juin 2015).

²⁰ UNODC, *The Illicit Drug Trade through South-Eastern Europe* (Vienne, mars 2014).

44. Dans la région Asie-Pacifique, les saisies d'héroïne ont essentiellement eu lieu en Chine, où la quantité saisie a augmenté, passant de 4,6 tonnes en 2007 à plus de 9,4 tonnes en 2014. En 2015, les saisies réalisées dans ce pays ont légèrement baissé, pour s'établir à 8,8 tonnes. Selon les autorités chinoises, près de 94 % de l'héroïne saisie pendant les neuf premiers mois de 2015 provenaient du Triangle d'Or, et quelque 2 % avaient été produits dans le Croissant d'Or²¹. Bien qu'étant restées stables aux environs de 13 tonnes en 2015, les saisies d'héroïne réalisées dans la région Asie-Pacifique ont eu tendance à augmenter ces 10 dernières années, les saisies au Viet Nam et au Myanmar ayant presque décuplé depuis 2007.

45. L'itinéraire le plus suivi par l'héroïne afghane à destination du marché européen continue d'être la route des Balkans, des quantités importantes d'héroïne ayant été saisies dans le Croissant d'Or et en Turquie. En 2015, les saisies d'héroïne ont fortement augmenté en Afghanistan, en Iran (République islamique d') et au Pakistan, pour y atteindre 5,3 tonnes, 16,1 tonnes et 16,3 tonnes, respectivement. Par rapport à 2014, cela représente une augmentation de 41 % en Afghanistan, de 20 % en Iran (République islamique d') et de 138 % au Pakistan. En Turquie, les saisies d'héroïne ont baissé de 35 % en 2015, pour s'établir à 8,3 tonnes, niveau le plus bas depuis 2011.

46. En dépit d'un pic en 2014, qui s'expliquait par une saisie de plusieurs tonnes effectuée en Grèce, les saisies d'héroïne réalisées en Europe occidentale et centrale ont suivi une tendance à la baisse, passant de 11,6 tonnes en 2000 à 4,6 tonnes en 2015, le plus bas niveau enregistré depuis la fin des années 1980. En 2013 et 2014, le volume des grandes saisies (plus de 100 kg) a sensiblement augmenté dans l'Union européenne, et, dans la même période, un certain nombre d'États Membres ont réalisé des saisies records, ce qui montre que le *modus operandi* des trafiquants a changé ces dernières années²².

47. Dans les Amériques, les saisies d'héroïne ont plus que doublé entre 2007 et 2010, et sont restées stables par la suite. En 2015, elles ont atteint dans la région des niveaux sans précédent, qui s'expliquent principalement par une saisie record de 7 tonnes réalisée par les États-Unis. Les autorités de ce pays ont indiqué que la majorité de l'héroïne introduite dans le pays était produite au Mexique et en Colombie²³. En 2015, les saisies d'héroïne ont augmenté au Mexique et en Colombie par rapport à l'année précédente, atteignant 546 kg et 393 kg, respectivement.

48. Plusieurs régions d'Afrique contribuent de plus en plus à faciliter le transit de l'héroïne par la "route du Sud", les réseaux en place sur le continent prenant le contrôle des itinéraires du trafic²⁴. En Égypte, des saisies records d'héroïne ont été signalées ces dernières années: 613 kg et 516 kg en 2014 et en 2015, respectivement. En République-Unie de Tanzanie, les saisies d'héroïne ont fortement augmenté depuis 2010, atteignant un niveau record de 400 kg en 2014. Elles sont tombées à 50 kg en 2015. Selon les autorités mozambicaines, le pays sert de point de passage pour l'héroïne en provenance du Pakistan et à destination de la République-Unie de Tanzanie, ce qui pourrait résulter des mesures prises par cette dernière et le Kenya, qui obligent les trafiquants à se déplacer vers le sud²⁵. Alors que les saisies annuelles d'héroïne au Nigéria ont dépassé 200 kg en 2010 et 2012, elles ont diminué ces dernières années, se situant entre 20 et 60 kg par an.

²¹ Rapport de pays présenté par la Chine à la quarantième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

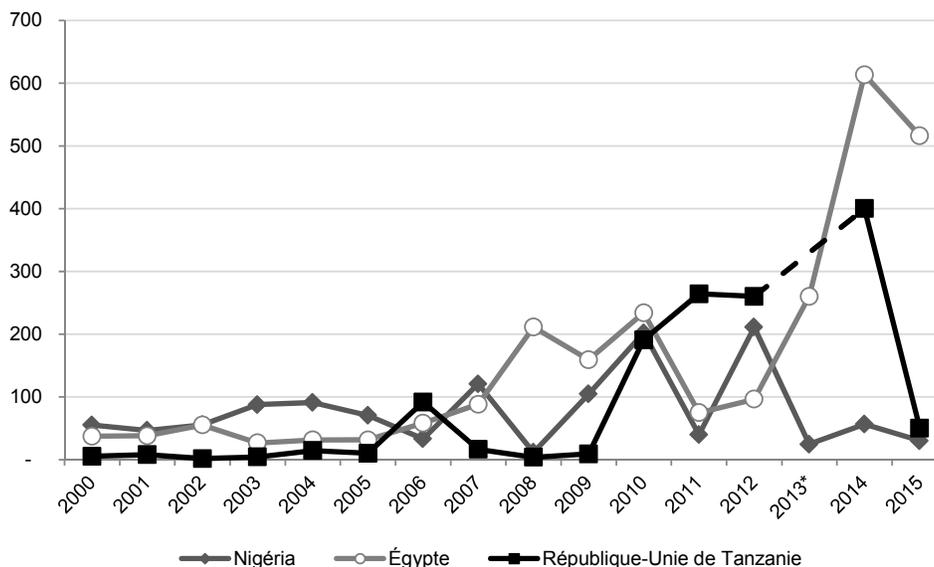
²² Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE: Synthèse*, 2016.

²³ Réponse des États-Unis d'Amérique au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

²⁴ *Afghan Opiate Trafficking through the Southern Route*.

²⁵ Rapport de pays présenté par le Mozambique à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

Figure XIII
Saisies d'héroïne dans certains pays africains (2000-2015)
 (En kilogrammes)



* Aucune donnée sur les saisies d'héroïne n'a été communiquée par la République-Unie de Tanzanie en 2013.

49. L'héroïne continue de faire l'objet d'un trafic à destination de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie via la route du Nord, mais les saisies effectuées le long de cet itinéraire ont diminué, au cours des cinq dernières années, par rapport aux 10 années précédentes. Les données provisoires de 2015 indiquent que les saisies d'héroïne en Asie centrale se sont établies à 1,5 tonne, contre 3 tonnes en 2014. Dans la Fédération de Russie, les saisies d'héroïne n'ont pas dépassé 2 tonnes en 2015, leur niveau le plus faible depuis 2002.

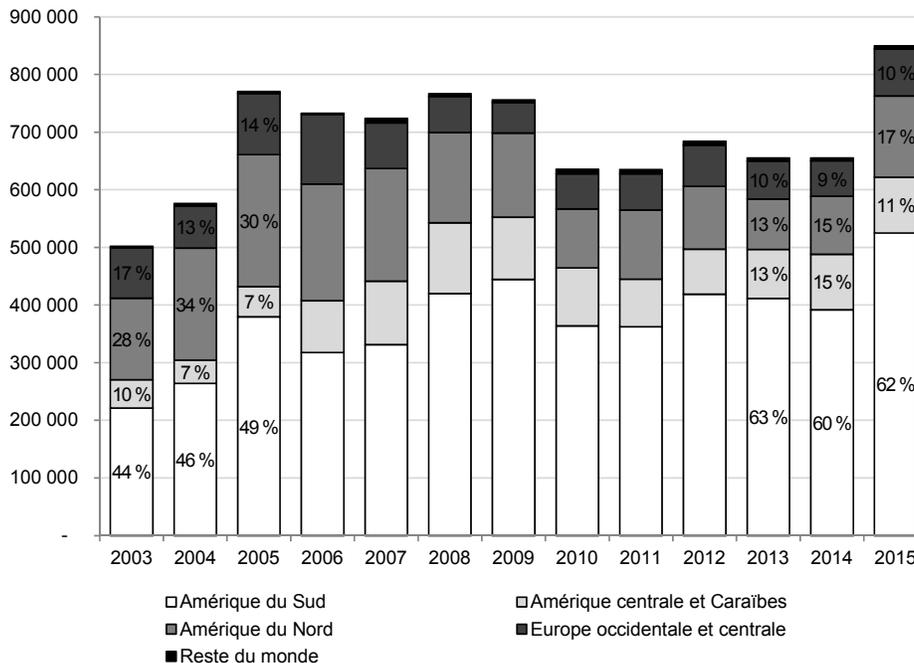
C. Cocaïne

50. Les premiers marchés de consommation de cocaïne au monde, l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale et centrale, sont toujours approvisionnés par de la drogue d'origine sud-américaine. Par conséquent, les saisies mondiales de cocaïne sont concentrées dans ces régions, ainsi que dans les régions de transit comme l'Amérique centrale et les Caraïbes. Les données disponibles pour 2015 indiquent que les saisies de cocaïne ont fortement augmenté à l'échelle mondiale, atteignant un niveau record, ainsi que dans la quasi-totalité des régions (voir fig. XIV).

51. En Amérique du Sud, après une légère baisse entre 2012 et 2014 (392 tonnes), un volume record de 525 tonnes de cocaïne a été saisi en 2015 dans la région, d'après les données provisoires. Une quantité record a été saisie en Colombie (297 tonnes, contre 191 tonnes en 2014) et au Venezuela (République bolivarienne du) (65 tonnes, soit plus du double de la moyenne des six années précédentes, de 26 tonnes). En Équateur, les saisies de cocaïne ont augmenté pour la cinquième année de suite, passant de 15 tonnes en 2010 à plus de 65 tonnes en 2015. Les autorités équatoriennes ont noté l'apparition de nouveaux itinéraires pour l'acheminement de la drogue en Europe, certains pays d'Afrique de l'Ouest servant de points de passage²⁶.

²⁶ Réponse de l'Équateur au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

Figure XIV
Saisies de cocaïne (base, pâte et sels) dans le monde, par région (2003-2015)^a
 (En kilogrammes)



^a Les données pour 2015 sont provisoires.

52. En 2015, cinq pays européens²⁷ ont mentionné l'Amérique centrale et les Caraïbes, notamment le Costa Rica, le Panama et la République dominicaine, comme points de transit et d'expédition de la cocaïne. La même année, ces trois pays ont également réalisé les plus importantes saisies de cocaïne dans la région. Selon les données provisoires, elles ont augmenté au Panama (53 tonnes) et en République dominicaine (9,4 tonnes), mais diminué de 36 % au Costa Rica, après le pic de 2014, pour s'établir à 17 tonnes. La quantité totale des saisies de cocaïne effectuées en Amérique centrale et dans les Caraïbes en 2015 est demeurée stable (97 tonnes), après avoir augmenté pendant deux années consécutives.

53. Au niveau mondial, l'emplacement des saisies de cocaïne semble avoir changé, les régions de production et de transit prenant le pas sur les principaux marchés. Alors que les saisies ont fortement augmenté ces 10 dernières années dans les régions de production et de transit d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale et des Caraïbes, elles ont suivi une tendance notable à la baisse dans les principaux marchés d'Europe occidentale et centrale et d'Amérique du Nord pendant la même période.

54. En Amérique du Nord, après avoir diminué en 2013 pour s'établir à 87 tonnes, niveau le plus bas signalé depuis la fin des années 1980, les saisies de cocaïne ont augmenté, pour atteindre 100 tonnes en 2014. Les données provisoires donnent à penser qu'en 2015, elles pourraient avoir à nouveau augmenté, pour s'élever à 141 tonnes, avec de fortes hausses au Mexique et aux États-Unis. Selon les autorités nationales, la grande majorité de la cocaïne qui est introduite aux États-Unis l'est clandestinement par voie terrestre, par la frontière sud-ouest, une moindre part étant acheminée par voie maritime à partir des Caraïbes (principalement de la République dominicaine et de Porto Rico) jusqu'à Miami et New York²⁸.

²⁷ Espagne, Italie, Portugal, Suède et Suisse.

²⁸ Ministère de la justice des États-Unis, Drug Enforcement Agency, *2016 National Drug Threat Assessment*.

55. En Europe occidentale et centrale, les saisies de cocaïne ont culminé à 121 tonnes en 2006, avant de redescendre à une moyenne de 62 tonnes entre 2008 et 2014. En 2015, elles se sont établies à 82 tonnes, soit le niveau le plus élevé jamais enregistré depuis 2006. Cette hausse s'explique principalement par de fortes augmentations en Belgique, aux Pays-Bas, en France et au Portugal, où les saisies de cocaïne ont atteint 17 tonnes, 12 tonnes, 11 tonnes et 6 tonnes, respectivement, contre 9 tonnes, 9 tonnes, 7 tonnes et 3,7 tonnes en 2014. Le pays de la région où la quantité de cocaïne saisie a été la plus élevée est resté l'Espagne, où les saisies sont par ailleurs demeurées stables, à 22 tonnes. Ces dernières années, l'augmentation du trafic de cocaïne réalisé à l'aide de conteneurs maritimes semble être devenue une menace de premier plan, compte tenu de l'importance et de la croissance du volume du commerce maritime en direction de la région, les grands ports européens tels que Rotterdam (Pays-Bas) et Anvers (Belgique) étant visés par les trafiquants²⁹.

56. Le trafic de cocaïne à destination de l'Europe depuis l'autre rive de l'Atlantique emprunte aussi un autre itinéraire qui passe par des pays d'Afrique, notamment d'Afrique de l'Ouest. Ces dernières années, des pays d'Afrique de l'Ouest ont signalé d'importantes saisies, le Nigéria ayant enregistré des saisies de plus de 100 kg chaque année depuis 2003, et le Ghana ayant saisi 1,3 tonne au total pendant la période 2013-2014. L'utilisation, pour le trafic de cocaïne, d'itinéraires empruntés pour d'autres drogues, tels que les itinéraires du cannabis en Afrique du Nord ou ceux de l'héroïne en Afrique de l'Est, est depuis peu source d'inquiétude³⁰. L'Égypte a ainsi fait état d'une saisie record de 532 kg de cocaïne en 2014 (23 kg en 2015), le Maroc a indiqué avoir saisi 632 kg et 129 kg en 2014 et 2015, respectivement, et l'Algérie a saisi 88 kg de cocaïne en 2015. La République-Unie de Tanzanie a saisi 85 kg de cocaïne en moyenne chaque année entre 2010 et 2015, contre seulement 3,7 kg en moyenne pendant les 10 années précédentes.

D. Stimulants de type amphétamine

57. Les stimulants de type amphétamine regroupent globalement les amphétamines (qui comprennent l'amphétamine et la méthamphétamine) et les substances de type "ecstasy"³¹. À la différence de ce qui se passe avec les drogues d'origine végétale, il est primordial, pour recueillir des données de qualité sur les saisies de ces stimulants, de bien identifier et classer les substances saisies.

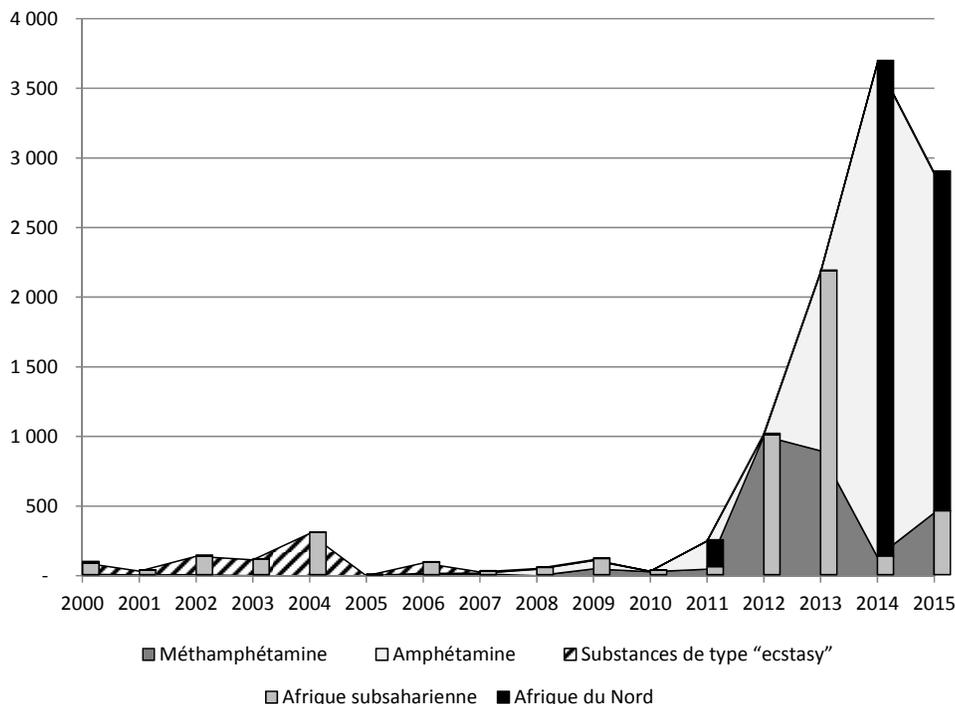
58. En Afrique, les saisies de stimulants de type amphétamine ont été jusqu'à présent faibles et rares. Entre 2000 et 2008, il s'agissait en majorité de saisies occasionnelles de substances de type "ecstasy", qui avaient lieu dans des pays d'Afrique subsaharienne. Bien que les saisies totales de MDMA signalées sur le continent n'aient pas dépassé 10 kg depuis 2007, les saisies d'amphétamine et de méthamphétamine sont devenues plus fréquentes. Depuis 2012, les saisies de stimulants de type amphétamine dans la région ont beaucoup augmenté et ont atteint des niveaux sans précédent, principalement du fait que les saisies de méthamphétamine ont augmenté dans les pays d'Afrique subsaharienne, et que des saisies de plusieurs tonnes d'amphétamine ont été enregistrées chaque année depuis 2013, à la fois dans des pays d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord.

²⁹ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE: Synthèse*, 2016.

³⁰ Ibid.

³¹ Dont la 3,4-méthylènedioxy-méthamphétamine (MDMA).

Figure XV
Saisies de stimulants de type amphetamine en Afrique (2000-2015)
 (En kilogrammes)



Méthamphétamine

59. Les régions Asie-Pacifique et Amérique du Nord sont à l'origine de la majorité des saisies mondiales de méthamphétamine, et la fabrication illicite de cette substance se concentre traditionnellement près de ces marchés de consommation. Toutefois, cette activité a récemment gagné d'autres pays et régions, puisque des rapports font état de nouveaux flux de trafic reliant des sous-régions entre lesquelles il n'existait précédemment pas de relation³². En 2015, les saisies mondiales de méthamphétamine ont atteint des niveaux records.

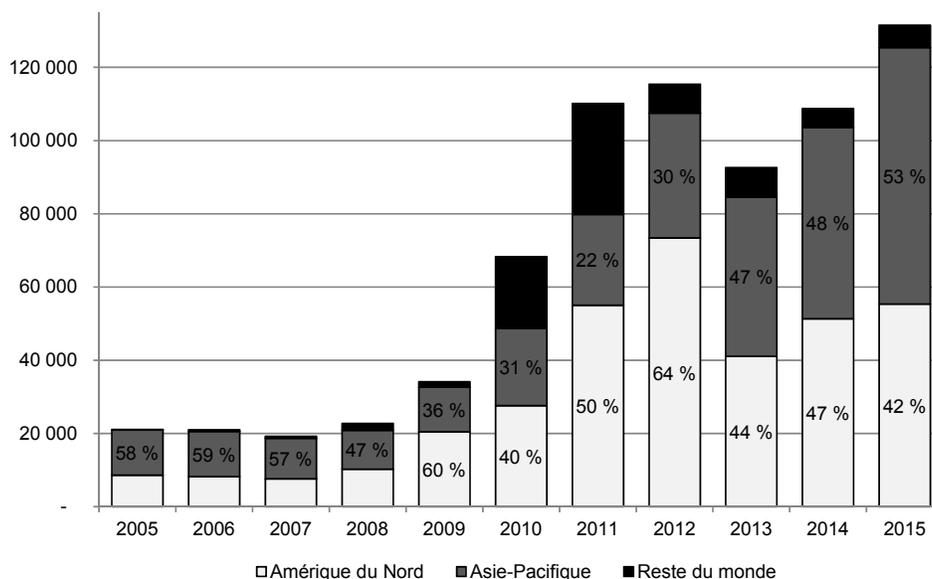
60. Les saisies de méthamphétamine réalisées en Amérique du Nord ont légèrement augmenté, principalement du fait d'une hausse signalée par le Mexique. Aux États-Unis, elles ont atteint 31 tonnes en 2014 et en 2015; c'est leur niveau le plus élevé depuis 2002. Les autorités nationales ont fait part d'une augmentation notable des saisies de méthamphétamine liquide, en particulier le long de la frontière sud-ouest, où la drogue fait l'objet d'un trafic en provenance du Mexique et où se trouvent des laboratoires de transformation³³. Les saisies de méthamphétamine réalisées au Mexique ont augmenté pour la deuxième année consécutive, passant de 17,9 tonnes en 2013 à l'équivalent de 23,5 tonnes en 2015, y compris près de 9 000 litres de méthamphétamine liquide. Les autorités mexicaines ont indiqué que la méthamphétamine était produite dans des laboratoires clandestins utilisant des précurseurs chimiques faisant pour l'essentiel l'objet d'un trafic en provenance de la Chine et des États-Unis³⁴.

³² ONUDC, *Global SMART Update*, vol. 12 (septembre 2014).

³³ Réponse des États-Unis au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

³⁴ Réponse du Mexique au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

Figure XVI
Saisies mondiales de méthamphétamine, par région (2005-2015)^a
 (En kilogrammes)



^a Les données pour 2015 sont provisoires.

61. Dans la région Asie-Pacifique, les saisies de méthamphétamine n'ont cessé de progresser depuis 2008, leur volume total ayant été multiplié par six entre 2008 et 2015. En Asie de l'Est et du Sud-Est, cette substance se présente sous forme de comprimés et de cristaux, la fabrication et le trafic des premiers ayant lieu principalement dans le bassin du Mékong (même si certains éléments attestent la présence de comprimés en Malaisie, en République de Corée et à Singapour), tandis que les seconds concernent l'ensemble de la région³⁵.

62. Les saisies de méthamphétamine réalisées en Chine ont augmenté chaque année depuis 2008, passant de 6 tonnes à plus de 36 tonnes en 2015, quantité la plus élevée qui ait été signalée par un seul pays cette année-là. Les autorités chinoises ont indiqué qu'environ 88 % des comprimés de méthamphétamine saisis étaient produits dans le Triangle d'Or, et que la plupart des cristaux de méthamphétamine faisant l'objet d'un trafic dans le pays étaient produits sur place³⁶. La forte augmentation constatée dans la région Asie-Pacifique résulte d'une hausse non seulement en Chine, mais également dans de nombreux autres pays de la région. L'Australie, l'Indonésie, le Myanmar, les Philippines et la Thaïlande affichent tous de fortes évolutions à la hausse depuis 2009.

63. En Afrique, le Nigéria a indiqué que des saisies importantes de méthamphétamine avaient été réalisées ces dernières années: 341 kg et 119 kg en 2013 et 2014 respectivement, et un record de 410 kg en 2015. Les autorités nigérianes ont signalé la découverte de deux laboratoires de méthamphétamine en 2015³⁷. D'autres pays d'Afrique subsaharienne rapportent également des saisies occasionnelles de méthamphétamine, notamment 539 kg et 347 kg saisis en 2012 au Niger et en Afrique du Sud, respectivement.

³⁵ ONUDC, *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances* (2015).

³⁶ Rapport de pays présenté par la Chine à la quarantième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

³⁷ Réponse du Nigéria au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

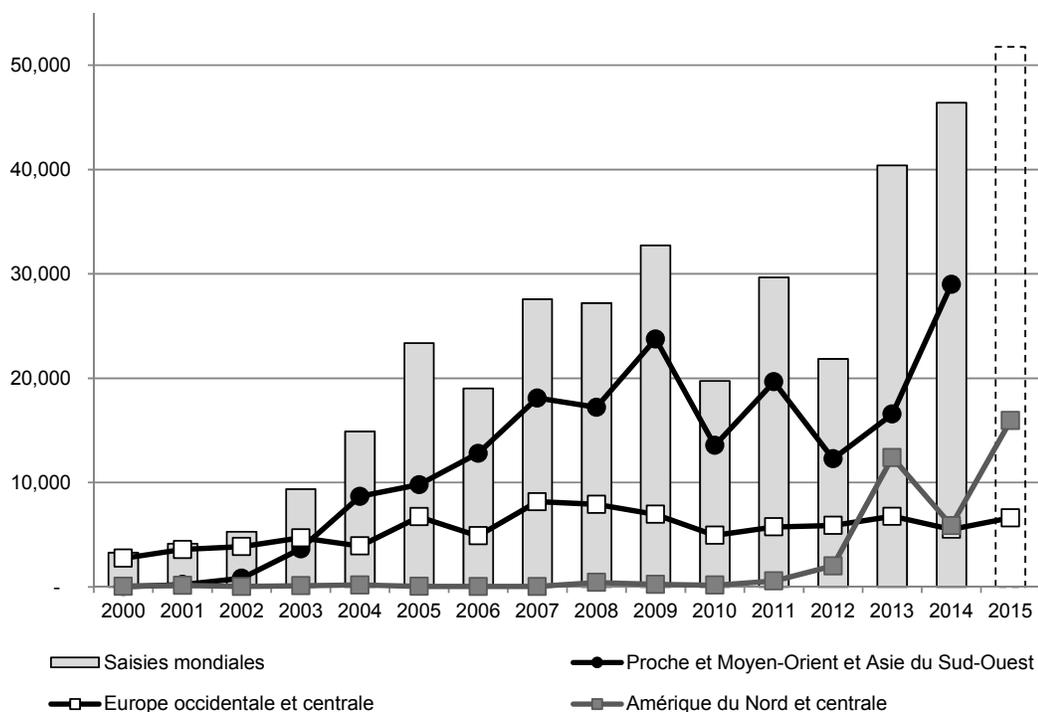
Amphétamine

64. Depuis 2004, au niveau mondial, les saisies d'amphétamine ont été principalement réalisées au Proche et au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest (voir fig. XVII). En particulier, l'Arabie saoudite a enregistré une augmentation notable, puisque les saisies y sont passées de moins de 100 kg par an avant 2003 à un niveau record de 17 tonnes en 2014. En 2015, elles se sont établies à 10,7 tonnes. L'augmentation des saisies réalisées dans la région résulte non seulement de celle constatée dans ce pays mais également de la tendance à la hausse qu'ont connue d'autres États Membres ces dernières années. Ainsi, des saisies records d'amphétamine ont été signalées en Jordanie et au Liban en 2014 (5,4 tonnes et 6 tonnes respectivement) et, en 2015, au Pakistan et en République arabe syrienne (2,9 tonnes et 4,2 tonnes respectivement).

Figure XVII

Saisies d'amphétamine dans le monde, par région (2000-2015)^a

(En kilogrammes)



^a Les données pour 2015 sont provisoires.

65. En Europe occidentale et centrale, les saisies d'amphétamine sont restées relativement stables depuis 2005, des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord n'ayant cessé de signaler des saisies annuelles importantes. Si les saisies d'amphétamine réalisées en Allemagne sont demeurées entre 1,2 et 1,4 tonne depuis 2008, le Royaume-Uni a indiqué que 612 kg et 624 kg avaient été saisis en 2014 et 2015, respectivement, soit une baisse par rapport aux niveaux constatés pendant la période 2000-2013 (entre 1 et 3,5 tonnes). Les Pays-Bas ont indiqué que 1,5 tonne d'amphétamine avait été saisie en 2015.

66. Ces dernières années, la présence d'amphétamine a augmenté dans les Amériques, en particulier en Amérique du Nord et en Amérique centrale (voir fig. XVII). Au niveau mondial, les plus importantes saisies de cette substance ont été signalées par les États-Unis en 2013 (plus de 12 tonnes). Si le niveau des saisies a baissé ces dernières années, s'établissant à 4,3 tonnes en 2014 et à 2,7 tonnes en 2015, il reste notablement supérieur à celui des années précédentes. Au Guatemala, les saisies ont atteint plus de 1,5 tonne en 2014 et 12,7 tonnes en 2015, un niveau record

que n'a atteint aucun autre pays cette année-là, qui s'explique principalement par une saisie sans précédent de plusieurs tonnes. Le Mexique a indiqué qu'il avait saisi un volume record de 300 kg d'amphétamine en 2015.

Tableau 2

Saisies d'amphétamine les plus importantes signalées par des pays africains

<i>Année</i>	<i>Pays</i>	<i>Saisies (en kilogrammes)</i>
2014	Soudan	3 543
2015	Égypte	2 429
2013	Côte d'Ivoire	1 254
2011	Soudan	192
2009	Zambie	50

67. Ces dernières années, les saisies d'amphétamine ont également augmenté en Afrique. Si les saisies réalisées sur le continent ont été pratiquement négligeables jusqu'à 2012, la Côte d'Ivoire, le Soudan et l'Égypte ont chacun signalé que plusieurs tonnes d'amphétamine avaient été saisies en 2013, 2014 et 2015, respectivement. Comme le montre le tableau 2, les quantités saisies sont nettement plus importantes que toutes celles signalées auparavant sur le continent.

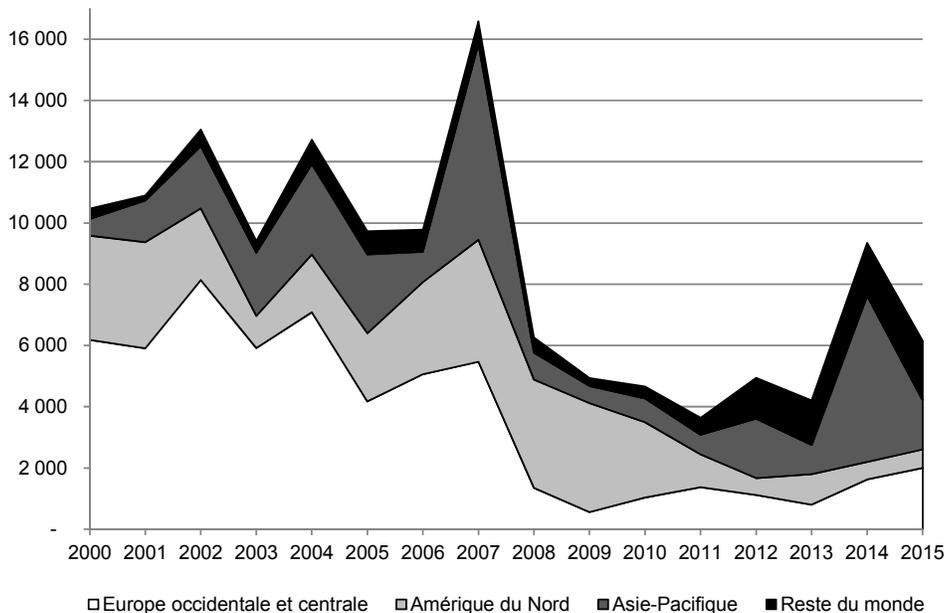
Substances de type "ecstasy"

68. Après avoir atteint 9,3 tonnes en 2014, les saisies mondiales de substances de type "ecstasy" ont baissé, pour s'établir à 6,1 tonnes, niveau plus élevé que celui observé pendant la période 2009-2013, où la quantité moyenne des saisies était de 4,5 tonnes. Comme le montre la figure XVIII, les saisies de 3,4-méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA) ont suivi une tendance à la baisse ces 15 dernières années, surtout du fait du déclin des marchés d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale et centrale. Ces dernières années, les tendances mondiales semblent être davantage liées à celles de la région Asie-Pacifique, ce qui tend à indiquer que cette région serait en passe de devenir un moteur du marché mondial de l'"ecstasy"³⁸. Les saisies d'"ecstasy" ont également fortement augmenté ces dernières années dans d'autres régions, en particulier en Europe du Sud-Est (en Turquie, plus précisément).

69. En 2015, la Turquie a signalé la plus grande quantité de substances de type "ecstasy" saisies par un seul pays, avec un niveau record de 1 538 kg. Elle a indiqué en avoir saisi près d'une tonne par an entre 2012 et 2015, quantité en hausse par rapport aux 285 kg saisis en moyenne chaque année pendant les neuf années précédentes. Après avoir atteint 4 375 kg en 2014, les saisies d'"ecstasy" réalisées en Australie ont baissé, pour s'établir à 671 kg en 2015.

³⁸ *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances.*

Figure XVIII
Saisies mondiales de substances de type “ecstasy”, par région (2000-2015)^a
 (En kilogrammes)



^a Les données pour 2015 sont provisoires.

70. De faibles quantités de substances de type “ecstasy” sont saisies en Afrique chaque année. En 2015, l’Égypte, le Maroc et la Zambie ont annoncé avoir saisi 1,4 kg, 3,4 kg et 1,2 kg de substances de type “ecstasy”, respectivement. Les autorités égyptiennes ont indiqué que cette drogue était pour l’essentiel introduite clandestinement par colis postaux en provenance d’Europe et d’Amérique du Nord, par les points d’entrée légaux et dans les bagages des passeurs³⁹.

IV. Conclusions

71. La culture du cannabis se poursuit dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde, tandis que la production de résine de cannabis reste limitée à quelques pays. À l’échelle mondiale, les saisies d’herbe de cannabis sont restées stables depuis 2012, et les données provisoires donnent à penser que les saisies de résine ont légèrement augmenté en 2015, pour la deuxième année consécutive. Les saisies de résine de cannabis en Afrique restent concentrées dans la partie nord du continent, tandis que les saisies d’herbe de cannabis ont lieu en Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord. Les saisies de cannabis, sous forme de résine ou d’herbe, ont eu tendance à augmenter en Afrique du Nord ces dernières années.

72. Après avoir diminué en 2015 pour la première fois en six ans, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium dans le monde aurait de nouveau augmenté en 2016, selon les données provisoires. À l’échelle mondiale, les saisies d’opium et de morphine illicite ont toujours lieu principalement en Afghanistan et dans les pays voisins, tandis que celles d’héroïne se répartissent sur une zone géographique plus étendue. Au niveau mondial, les saisies d’héroïne sont restées relativement stables depuis 2008, à des niveaux notablement plus élevés que ceux enregistrés les années précédentes. Les saisies d’héroïne en Afrique ont augmenté ces dernières années. Des quantités importantes ont été saisies dans l’est du continent, notamment en Égypte et en République-Unie de Tanzanie.

³⁹ Rapport de pays présenté par l’Égypte à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

73. Après s'être établie à des niveaux historiquement bas en 2013, la superficie totale des cultures de cocaïers a augmenté en 2015 pour la deuxième année de suite, ce qui s'explique par de fortes hausses en Colombie. À l'échelle mondiale, les saisies de cocaïne ont fortement augmenté en 2015, pour atteindre des niveaux records, les Amériques et l'Europe occidentale et centrale connaissant des hausses. Les pays d'Afrique de l'Ouest sont jusqu'à présent davantage touchés par le trafic de cocaïne, des pays comme le Ghana et le Nigéria signalant régulièrement des saisies importantes. Ces dernières années, l'utilisation pour le trafic de cocaïne d'itinéraires empruntés pour d'autres drogues, tels que les itinéraires du cannabis en Afrique du Nord ou ceux de l'héroïne en Afrique de l'Est, semble être de plus en plus courante, ce qui s'est traduit par une augmentation des saisies de cocaïne dans ces régions.

74. Les saisies de stimulants de type amphétamine ont enregistré une nette tendance à la hausse depuis 2008, atteignant à nouveau un niveau record à l'échelle mondiale en 2015. Ces 15 dernières années, les saisies mondiales d'amphétamine et de méthamphétamine ont fortement augmenté, alors que celles de substances de type "ecstasy" ont diminué. Depuis 2012, la quantité de stimulants de type amphétamine saisie en Afrique a fortement augmenté, notamment celle d'amphétamine et de méthamphétamine.
